



Conseil économique et social

Distr. générale
17 septembre 2022

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des technologies de l'information et de la communication,
de la science, de la technologie et de l'innovation

Quatrième session

Bangkok et en ligne, 30 août-1^{er} septembre 2022

Rapport du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation sur les travaux de sa quatrième session

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

A. Questions appelant une décision de la Commission

1. Les recommandations ci-après du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour examen et suite à donner, s'il y a lieu :

Recommandation 1

Le Comité recommande qu'à sa soixante-dix-neuvième session, la Commission se félicite de l'approbation du Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026) par le Comité.

Recommandation 2

Le Comité recommande que le secrétariat aide les membres et les membres associés de la Commission à appliquer le Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026) en menant des études et des analyses stratégiques fondées sur des éléments probants, ainsi qu'en organisant des activités de renforcement des capacités.

Recommandation 3

Conscient que, dans la résolution 78/1 de la Commission, un engagement a été pris en faveur de l'amélioration de la coopération numérique, le Comité invite les États membres à coopérer à tous les niveaux, y compris au niveau ministériel, pour combler la fracture numérique, assurer la formation aux compétences numériques, améliorer la desserte numérique, s'attaquer aux

problèmes de confiance et de sécurité pour ce qui touche au numérique, et promouvoir une économie et une société numériques inclusives. À cet égard, le Comité note que la Conférence ministérielle sur le numérique en Asie et dans le Pacifique est organisée par le Gouvernement de la République de Corée en collaboration avec le secrétariat et qu'elle se tiendra en novembre 2022.

Recommandation 4

Prenant note avec satisfaction de l'initiative du Gouvernement kazakh de créer un centre de solutions numériques pour le développement durable afin de fournir des solutions pratiques fondées sur le numérique en Asie centrale et au-delà, le Comité invite les membres et les membres associés à collaborer au processus de transformation numérique, notamment dans le cadre du Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026).

Recommandation 5

Le Comité appuie résolument la promotion des technologies de la quatrième révolution industrielle pour le développement durable de la région et recommande que le secrétariat renforce le soutien qu'il apporte aux membres et aux membres associés, par l'intermédiaire de programmes et d'activités axés sur la demande, qu'il s'agisse d'apporter un soutien stratégique et des conseils, un soutien en matière de recherche et d'analyse, une aide à l'élaboration de stratégies ou à la formation et au renforcement des capacités. Le secrétariat pourrait contribuer à faciliter la collaboration et la mise en réseau des acteurs stratégiques, la gestion de la propriété intellectuelle, la création de banques volontaires de technologie et la facilitation de la coopération régionale, selon des modalités arrêtées d'un commun accord. Il pourrait également fournir un soutien aux États côtiers et aux petits États insulaires en développement afin d'accélérer l'adoption des technologies de la quatrième révolution industrielle dans une perspective de développement durable.

Recommandation 6

Le Comité prend note des conclusions de l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en Asie et dans le Pacifique et recommande que le secrétariat, par l'intermédiaire du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement, intensifie son action de renforcement des capacités des gouvernements en matière d'utilisation des technologies numériques au service du développement durable, notamment dans les domaines des technologies émergentes et de l'infrastructure numérique, ainsi que dans d'autres domaines prioritaires définis dans l'évaluation des besoins.

Recommandation 7

Le Comité recommande que le secrétariat continue de renforcer la coopération régionale afin d'améliorer l'accès aux applications numériques novatrices utilisant des données géospatiales et de s'en servir pour renforcer encore la contribution des applications spatiales à la réalisation des objectifs de développement durable, selon que de besoin et comme prévu dans le Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030).

Recommandation 8

Le Comité invite les membres et les membres associés à participer activement à la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, qui se tiendra à Jakarta et en ligne le 26 octobre 2022.

Recommandation 9

Conformément aux priorités des membres et des membres associés, le Comité recommande que le secrétariat élabore des programmes, par exemple par l'intermédiaire du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, visant à soutenir la participation des jeunes à l'élaboration de solutions technologiques novatrices, afin d'appuyer le développement durable.

B. Questions portées à l'attention de la Commission

2. Les décisions ci-après, adoptées par le Comité, sont portées à l'attention de la Commission :

Décision 1

Le Comité approuve le Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026).

Décision 2

Le Comité décide de contribuer, au moyen de la mise en commun des expériences des pays et des meilleures pratiques, à l'application du Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026), en tenant compte de la situation propre à chaque pays et de la nécessité de faire preuve de souplesse compte tenu de l'évolution rapide des innovations numériques.

Décision 3

Conscient que la région Asie-Pacifique est la région du monde où la fracture numérique est la plus marquée et que les applications des technologies numériques sont des moyens importants d'accélérer la réalisation du développement durable, le Comité décide de s'attacher à exploiter le potentiel de ces applications et de contribuer à les rendre accessibles au plus grand nombre.

Décision 4

En conséquence, sachant qu'il est urgent d'assurer la connectivité numérique, le Comité décide d'œuvrer au renforcement d'une infrastructure de desserte numérique résiliente, condition essentielle pour réduire la fracture numérique et accélérer la transformation numérique en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

Décision 5

Conscient de la disponibilité accrue des données numériques qui deviennent une ressource essentielle pour comprendre la transformation numérique, le Comité décide de renforcer les efforts de coopération des membres et des membres associés de la Commission, avec la participation des parties prenantes concernées, selon qu'il conviendra, aux fins du partage des expériences en matière de gestion et d'utilisation plus efficaces des données.

Décision 6

Conscient de l'importance vitale des technologies de la quatrième révolution industrielle dans la réalisation des objectifs de développement durable, le Comité décide de soutenir les activités que le secrétariat met en œuvre par l'intermédiaire de son institution régionale, le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, en vue de renforcer les capacités des membres et des membres associés à accélérer le transfert à titre volontaire et selon des modalités arrêtées d'un commun accord et l'adoption et la diffusion de ces technologies dans la région.

II. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

3. Le Comité a tenu sa quatrième session à Bangkok et en ligne du 30 août au 1^{er} septembre 2022. La session a été ouverte par la Secrétaire exécutive ; le Ministre de l'économie et de la société numériques de la Thaïlande, M. Chaiwut Thanakamanusorn ; le Secrétaire du Département des technologies de l'information et de la communication des Philippines, M. Ivan John E. Uy ; le Ministre d'État de l'environnement, des changements climatiques et de la technologie des Maldives, M. Mohamed Shareef et le premier Vice-Ministre de l'industrie de haute technologie de l'Arménie, M. Gevorg Mantashyan.

B. Participation

4. Les représentantes et les représentants des membres et des membres associés ci-après étaient présents : Arménie ; Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Fédération de Russie ; Géorgie ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Japon ; Kazakhstan ; Macao (Chine) ; Maldives ; Mongolie ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Samoa ; Sri Lanka ; Thaïlande et Tonga.

5. Les représentantes et les représentants des Observateurs permanents auprès de la Commission ci-après étaient présents : Égypte et Nigéria.

6. Les organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies ci-après étaient représentés : Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; Organisation météorologique mondiale ; Organisation mondiale du commerce ; Organisation mondiale du tourisme ; Programme des Nations Unies pour l'environnement et Union internationale des télécommunications.

7. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Banque asiatique de développement ; couloir Europe-Caucase-Asie ; secrétariat de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique.

8. Les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les autres organismes ci-après étaient représentés : Centre-Réseau des technologies climatiques ; Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Zonta International.

9. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de la Commission, le Président et les Vice-Présidents ont examiné les accréditations de tou(te)s les représentant(e)s et les ont jugées en bonne et due forme.

C. Élection du Bureau

10. Le Comité a élu le Bureau suivant :

Président : M. Ivan John E. Uy (Philippines)
 Vice-Présidents : M. Mohamed Shareef (Maldives)
 M. Chaiwut Thanakmanusorn (Thaïlande)

D. Ordre du jour

11. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Les contours de la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique.
3. Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026).
4. Technologies de la quatrième révolution industrielle pour le développement durable.
5. Évaluation des besoins de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en Asie et dans le Pacifique.
6. Utilisation de la technologie numérique et des systèmes d'information géospatiale pour renforcer la résilience et promouvoir le développement durable.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session.

E. Manifestations parallèles

12. Les séminaires, manifestations parallèles et spéciales ci-après se sont tenus en même temps que la session du Comité :

- a) 29 août 2022 : sixième session du Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et examen régional du Sommet mondial sur la société de l'information ;
- b) 29-30 août 2022 et 1^{er}-2 septembre 2022 : séance de formation et d'assistance technique sur le thème « Programme de formation approfondie pour le renforcement des capacités dans le domaine des applications des données issues du spectromètre géostationnaire de surveillance

environnementale », organisée en collaboration avec l'Institut national de recherche environnementale de la République de Corée, l'Agence de coopération internationale de la République de Corée et l'Agence pour le développement de la géo-informatique et des techniques spatiales de la Thaïlande ;

c) 30 août 2022 : lancement de la publication *Industrial Development Report 2022: The Future of Industrialization in a Post-Pandemic World* (Rapport sur le développement industriel 2022 : le futur de l'industrialisation après la pandémie) de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), organisé en collaboration avec l'ONUUDI ;

d) 31 août-1^{er} septembre 2022 : Forum des jeunes scientifiques sur les applications des données du spectromètre géostationnaire de surveillance de l'environnement pour la surveillance de la pollution atmosphérique, organisé en collaboration avec l'Institut national de recherche environnementale de la République de Corée, l'Agence de coopération internationale de la République de Corée et l'Agence pour le développement de la géo-informatique et des techniques spatiales de la Thaïlande.

III. Compte rendu des travaux

13. Les débats tenus pendant la session ont été résumés dans un compte rendu des travaux (annexe II).

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/CICTSTI/2022/1	Résumé du rapport sur la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique de 2022	2
ESCAP/CICTSTI/2022/2	Résumé du processus d'élaboration et des principaux éléments du plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026)	3
ESCAP/CICTSTI/2022/3	Technologies de la quatrième révolution industrielle pour le développement durable	4
ESCAP/CICTSTI/2022/4	Évaluation des besoins de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en Asie et dans le Pacifique	5
ESCAP/CICTSTI/2022/5	Utilisation de la technologie numérique et des systèmes d'information géospatiale pour renforcer la résilience et promouvoir le développement durable	6
ESCAP/CICTSTI/2022/6	Rapport du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation sur les travaux de sa quatrième session	
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/CICTSTI/2022/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/CICTSTI/2022/L.2	Projet de rapport	8
<i>Documents d'information (en anglais seulement)</i>		
ESCAP/CICTSTI/2022/INF/1	Action plan for implementing the Asia-Pacific Information Superhighway initiative, 2022–2026	3
<i>Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)</i>		
www.unescap.org/events/2022/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation	Information for participants	
www.unescap.org/events/2022/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation	List of participants	
www.unescap.org/events/2022/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation	Tentative programme	

Annexe II

Compte rendu des travaux

I. Introduction

1. La quatrième session du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation s'est tenue à Bangkok et en ligne du 30 août au 1^{er} septembre 2022.

II. Résumé des débats

A. Les contours de la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique (point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Comité était saisi de la note du secrétariat intitulée « Résumé du rapport sur la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique de 2022 » (ESCAP/CICTSTI/2022/1).

3. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont fait des déclarations ou présenté des exposés écrits : Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Cambodge ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Fédération de Russie ; Géorgie ; Kazakhstan ; Philippines et Samoa.

4. Le Comité a mis en avant l'importance des applications des nouvelles technologies et de la transformation numérique dans l'accélération de la connectivité numérique et de la réduction de la fracture numérique afin de réussir la transformation numérique et de bâtir une économie et une société numériques inclusives. La coopération mondiale et régionale entre les gouvernements de la région Asie-Pacifique et les autres parties prenantes a été encouragée afin de réduire la fracture numérique et de faire progresser la transformation numérique grâce à des mécanismes de coopération régionale tels que l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.

5. Un(e) représentant(e) a noté l'importance des partenariats en matière de cybersécurité pour soutenir le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays en développement et pour mobiliser des capitaux privés en faveur des infrastructures et des services numériques.

6. Notant l'initiative du Gouvernement kazakh de créer le Centre de solutions numériques pour le développement durable, qui renforcerait la coopération sous-régionale en Asie centrale et au-delà, la fourniture de solutions pratiques pour la transformation numérique et le déploiement de services électroniques, le Comité a été encouragé à soutenir l'initiative par l'intermédiaire de l'application du Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026).

B. Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026) (point 3 de l'ordre du jour)

7. Le Comité était saisi de la note du secrétariat résumant le processus d'élaboration et les principaux éléments du plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026) (ESCAP/CICTSTI/2022/2) et du document d'information dans lequel figure le plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026) (ESCAP/CICTSTI/2022/INF/1).

8. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Arménie ; Azerbaïdjan ; Cambodge ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Géorgie ; Japon ; Maldives ; Philippines ; République de Corée ; Samoa ; Thaïlande et Tonga.

9. Le Comité a encouragé la mobilisation et la coopération actives des gouvernements, des entreprises, du monde universitaire, des groupes de réflexion, des organisations internationales et des autres parties prenantes concernées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026).

10. Le Comité a prié le secrétariat de communiquer aux membres et aux membres associés davantage d'informations sur la Conférence ministérielle sur le numérique en Asie et dans le Pacifique.

11. Les communications par satellite et les données géospaciales pourraient contribuer à réduire la fracture numérique et à surveiller et réduire les risques de catastrophe.

12. Le Comité a prié le secrétariat de soutenir les membres et les membres associés en facilitant le partage des meilleures pratiques et les activités de renforcement des capacités concernant la mise en œuvre du Plan d'action visant à mettre en place une infrastructure de desserte numérique résiliente et à faire progresser la transformation numérique, en particulier pour les États insulaires en développement du Pacifique.

13. Le représentant des États-Unis d'Amérique a mis en lumière les programmes de son Gouvernement en matière de desserte numérique et de partenariat pour la cybersécurité et insisté sur le fait qu'il importait de réduire la fracture numérique, de favoriser le développement durable, équitable et transformateur en développant des écosystèmes numériques ouverts, interopérables, fiables, inclusifs et sécurisés dans le monde entier.

14. Le représentant de l'Union internationale des télécommunications (UIT) s'est félicité des progrès accomplis dans le cadre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, malgré les difficultés, et a fait observer que, puisque la plupart des organismes des Nations Unies utilisaient désormais les technologies numériques pour atteindre leurs objectifs, il importait d'éviter les doubles emplois et de mettre en commun les ressources limitées grâce à une collaboration étroite. Le groupe d'action mixte chargé d'étudier les possibilités qu'offre un système de câbles sous-marins pour la surveillance du climat et l'alerte en cas de catastrophe, créé par l'UIT, l'Organisation météorologique mondiale et la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, avait bien progressé dans la réalisation de son objectif, qui est d'intégrer des capteurs environnementaux dans les réseaux de câbles sous-marins afin de fournir des mesures sur le climat océanique, l'élévation du niveau de la mer et les alertes aux tsunamis. Il était heureux que le Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information ait accepté de collaborer avec le Groupe d'action.

C. Technologies de la quatrième révolution industrielle pour le développement durable (point 4 de l'ordre du jour)

15. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur les technologies de la quatrième révolution industrielle pour le développement durable (ESCAP/CICTSTI/2022/3).

16. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Arménie ; Bangladesh ; États-Unis d'Amérique ; Inde ; Maldives ; Pakistan ; Philippines et Thaïlande.

17. Le Comité s'est félicité des conclusions de la note et des efforts déployés par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie visant à renforcer la capacité des États membres à adopter les technologies de la quatrième révolution industrielle.

18. Le Comité a reconnu le rôle des technologies de la quatrième révolution industrielle dans la réponse aux principaux défis du développement durable, notamment les changements climatiques et la nécessité de donner la priorité à l'élaboration des politiques, au développement des infrastructures, aux activités de formation et de renforcement des capacités, la gestion efficace de la propriété intellectuelle, la création de banques régionales de technologies sur une base volontaire et selon des modalités convenues d'un commun accord et la coopération régionale pour accélérer l'adoption de ces technologies.

19. Il a été suggéré que la région investisse dans trois domaines clés pour promouvoir l'utilisation des technologies de la quatrième révolution industrielle : une infrastructure numérique de qualité et abordable, des cadres politiques et réglementaires interopérables et une main-d'œuvre qualifiée.

20. Les technologies de la quatrième révolution industrielle devraient être exploitées dans le but de relever les défis des petits États insulaires en développement tels que les changements climatiques, les phénomènes météorologiques extrêmes et la protection des récifs coralliens et de la biodiversité marine. Il était nécessaire de mobiliser les jeunes dans la recherche de solutions et d'applications novatrices des technologies de la quatrième révolution industrielle.

21. Le Comité a été informé de plusieurs initiatives et programmes nationaux visant à promouvoir les technologies de la quatrième révolution industrielle, comme l'approche Smart Bangladesh, le programme Digital India, les centres d'excellence, les centres d'installations techniques communes et les centres de démonstration des technologies de la quatrième révolution industrielle en Inde et l'utilisation de ces technologies dans les installations de production et de distribution industrielles au Pakistan.

22. Le Comité a été informé que les membres pourraient chercher à mettre en œuvre des mesures efficaces et appropriées visant à endiguer la menace potentielle de la cybercriminalité et à renforcer les capacités en matière de cybersécurité, les pays étant de plus en plus dépendants des technologies numériques.

D. Évaluation des besoins de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en Asie et dans le Pacifique (point 5 de l'ordre du jour)

23. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur l'évaluation des besoins de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CICTSTI/2022/4).

24. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Bangladesh ; Cambodge ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Maldives ; Philippines et République de Corée.

25. Trois intervenant(e)s, représentant les Gouvernements du Bhoutan, de la République démocratique populaire lao et des Tonga, ont partagé les vues de leur pays sur les besoins émergents en matière de renforcement des capacités dans le domaine des TIC. Ils (elles) ont donné un aperçu des stratégies nationales d'administration électronique et de transformation numérique de leurs pays et présenté leurs priorités de formation à l'appui de l'administration électronique et de la transformation numérique. Des exemples de programmes de renforcement des capacités en matière de TIC, en cours ou prévus, à l'intention des décideurs et des fonctionnaires ont également été présentés.

26. Le Comité a accueilli favorablement les conclusions de l'évaluation des besoins de renforcement des capacités dans le domaine des TIC en Asie et dans le Pacifique. Il a souligné l'impératif de se concentrer sur l'aide aux pays ayant des besoins particuliers et aux pays les moins développés afin de réduire la fracture numérique. Il a également souligné que le renforcement des capacités dans le domaine des TIC devrait respecter les principes de non-exclusivité et de renforcement de la coopération Sud-Sud.

27. Le Comité a noté l'importance de la technologie de réseau du système sans fil de cinquième génération (5G) dans le renforcement de la desserte numérique et la nécessité d'une collaboration étroite avec les parties prenantes concernées en vue de promouvoir une infrastructure numérique ouverte, interopérable, fiable et sécurisée. Le Comité a appelé à l'élaboration de programmes visant à sensibiliser le grand public et les décideurs politiques aux questions de cybersécurité.

28. Le Comité s'est félicité des travaux du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement, qui organise des programmes de formation à l'intention des décideurs et fournit une assistance technique aux États membres. Il a demandé au Centre de mettre en place de nouveaux modules de formation sur la transformation numérique, de poursuivre le renforcement des capacités en matière de mégadonnées, de protection des données, de cybersécurité, de quatrième révolution industrielle, d'intelligence artificielle et d'Internet des objets, de partager les bonnes pratiques et de fournir un soutien technique pour régler les questions de cybercriminalité et de cybersécurité.

29. Le Comité a remercié le Gouvernement de la République de Corée du soutien financier continu qu'il apporte au Centre et plusieurs représentant(e)s ont encouragé les autres membres et membres associés à verser des contributions volontaires afin de répondre à la demande croissante de renforcement des capacités en matière de TIC dans la région Asie-Pacifique.

E. Utilisation de la technologie numérique et des systèmes d'information géospatiale pour renforcer la résilience et promouvoir le développement durable (point 6 de l'ordre du jour)

30. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur l'utilisation de la technologie numérique et des systèmes d'information géospatiale pour renforcer la résilience et promouvoir le développement durable (ESCAP/CICTSTI/2022/5).

31. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Arménie ; Cambodge ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Indonésie ; Philippines ; République de Corée ; Sri Lanka et Thaïlande.

32. Le Comité a reconnu qu'il importait d'utiliser les applications d'informations géospatiales combinées à l'innovation numérique pour soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), il a en outre reconnu l'utilité des applications d'informations géospatiales pour éclairer les divers aspects de la lutte contre la pandémie, de sa gestion et de son contrôle, ainsi que pour surveiller ses conséquences. Le Comité a pris note de l'expansion significative des applications d'informations géospatiales dans divers domaines, dépassant la réduction des risques de catastrophe et la gestion des ressources naturelles pour inclure le développement social, la connectivité, les énergies renouvelables et les transports intelligents.

33. Les avancées de la mise en œuvre de la phase I du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030) ont été reconnues. Le Comité a encouragé les membres et les membres associés à accélérer la mise en œuvre de la phase II.

34. L'importance de la coopération régionale et internationale s'agissant de concrétiser le développement durable a été affirmée. Le représentant de l'Indonésie a proposé de contribuer aux initiatives de coopération régionale visant à appliquer le thème directeur « Espace+ pour notre Terre et notre futur » par l'intermédiaire de la création d'une constellation virtuelle dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe, des applications d'informations géospatiales pour la cartographie des zones à risque d'inondation et d'incendie de forêt grâce à des outils d'analyse d'intelligence artificielle et d'innovation numérique et de la mobilisation des jeunes pour Espace+ pour notre Terre et notre futur.

35. Insistant sur le thème de la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, le Comité a encouragé la poursuite du développement d'applications novatrices pour le développement durable grâce à la coopération régionale.

36. Le Comité a noté que le Comité consultatif intergouvernemental pour le programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable, à sa vingt-sixième session organisée par le Gouvernement indonésien et la CESAP et tenue à Jakarta et en ligne les 18 et 19 août 2022, avait convenu de convoquer un groupe consultatif scientifique ad hoc composé d'experts de la Chine, de l'Inde, du Japon, des Philippines, de Sri Lanka, de la Thaïlande et d'autres membres et membres associés qui souhaiteraient se joindre aux initiatives régionales proposées afin d'aider l'Indonésie à poursuivre l'élaboration des détails techniques de la constellation virtuelle de satellites pour la gestion des risques de catastrophe. Cette constellation virtuelle comprendrait notamment des mécanismes de partage des images satellites et des connaissances régionales, le renforcement des capacités et une base de données géospatiales.

37. Le Comité a remercié les Gouvernements de la Chine et de la République de Corée d'avoir respectivement piloté le fonds spécial de la Coopération Lancang-Mékong pour l'agriculture résiliente et le réseau panasiatique de surveillance de la pollution atmosphérique.

38. Le Comité a également salué le travail du secrétariat, notamment les activités qu'il a menées avec des partenaires tels que les États-Unis d'Amérique, dans le cadre de sa collaboration avec le projet SERVIR-Mekong visant à améliorer la surveillance de la qualité de l'air.

39. Le Comité a été informé de diverses initiatives nationales sur les applications d'informations géospatiales visant à faire progresser le développement durable. Le Gouvernement chinois avait partagé 239 gigaoctets de données de télédétection par satellite avec les pays de la région touchés par des catastrophes dans le cadre du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable et fourni un appui technique au Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses ainsi que des applications géospatiales pour atténuer la propagation de la COVID-19 pendant la pandémie. Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique aidait les pays à exploiter les données géospatiales publiques au service du développement, en mettant l'accent sur le soutien aux jeunes cartographes et au projet SERVIR-Mekong afin de développer conjointement des solutions novatrices visant à améliorer la résilience et le développement durable. Le Gouvernement de la République de Corée renforçait la coopération régionale pour lutter contre la pollution atmosphérique en partageant les données sur la qualité de l'air fournies par le spectromètre géostationnaire de surveillance de l'environnement et en renforçant les capacités d'utilisation des données satellitaires.

40. Le Comité a mis en avant le besoin de continuer à partager avec les pays de la région les données, les connaissances et les expériences en matière d'informations géospatiales et d'applications d'innovations numériques dans des domaines tels que la cartographie des risques, afin de faire progresser les applications spatiales et leur intégration aux innovations numériques.

F. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)

41. Aucune autre question n'a été traitée.

G. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session (point 8 de l'ordre du jour)

42. Le 2 septembre 2022, le Comité a adopté le rapport sur les travaux de sa quatrième session.